

05 - Perçage de peinture ou enduit intérieur

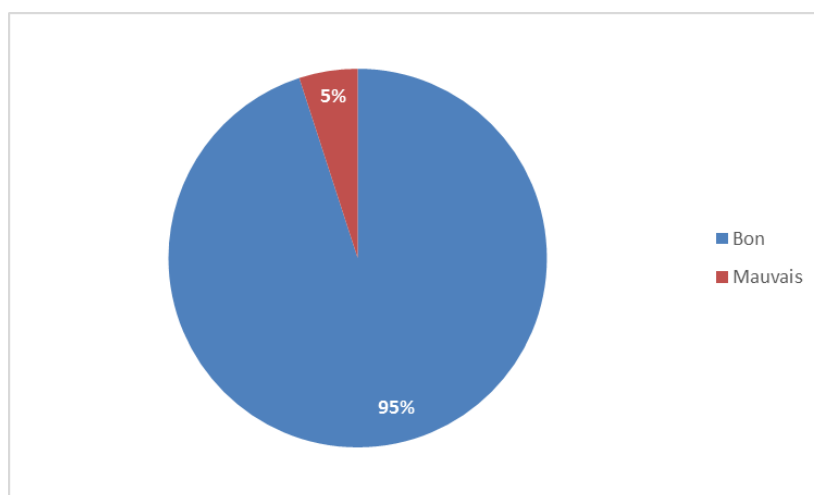
Description des travaux

Cette intervention consiste à percer des trous dans un mur en présence d'une peinture ou d'un enduit intérieur amianté en vue de la pose d'un équipement.

Environnement de travail

Les travaux sont réalisés en milieu intérieur.

Etat du matériau



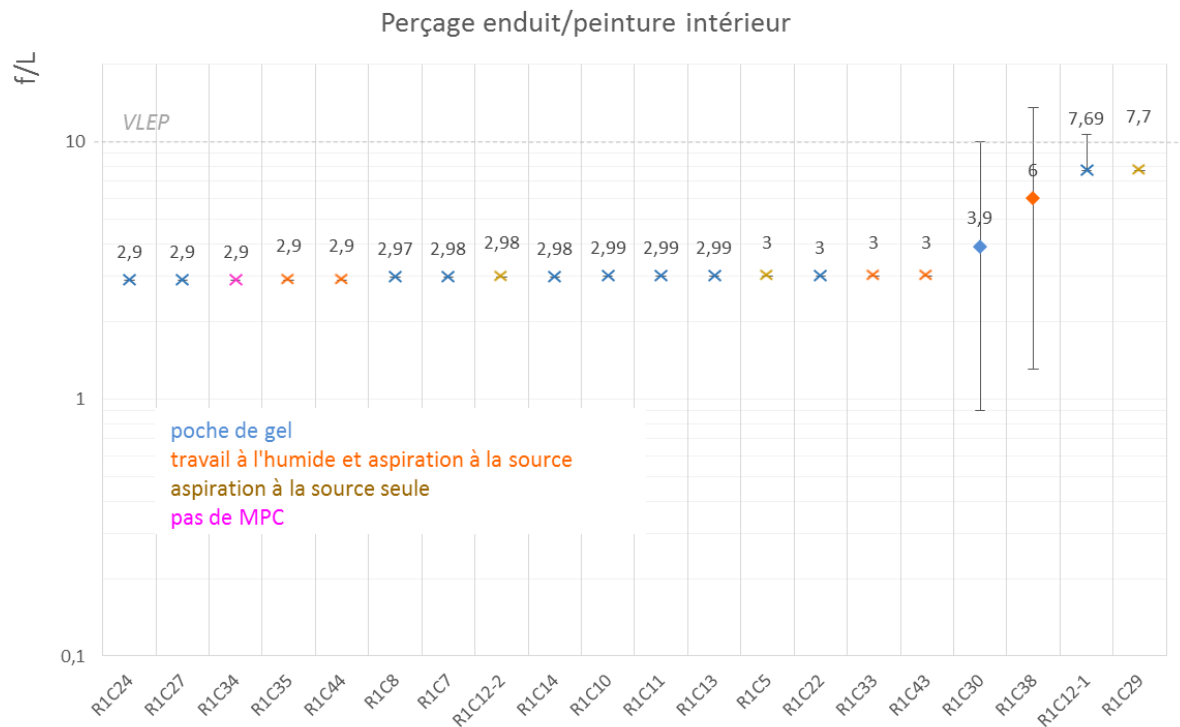
Les matériaux étaient majoritairement en bon état (95%).

Nature des fibres d'amiante observées

Dans les matériaux analysés et dans les prélèvements d'air, le chrysotile est la seule variété d'amiante identifiée.

Nota : pour cette situation, exceptionnellement, 7 chantiers n'ont pas fait l'objet d'une contre-analyse du matériau quand aucune fibre d'amiante n'avait été dénombrée dans les échantillons d'air. Ces chantiers proposés par les bailleurs sociaux disposaient de plusieurs vérifications dans le cadre des repérages avant travaux attestant la présence d'amiante sur la surface d'intervention.

Cartographie des résultats



Préconisations pour le mesurage

Pour 29 % des mesures écartées (soit 11 mesures), les analyses de matériau concluent à l'absence d'amiante malgré un repérage avant travaux transmis et positif. Il est donc rappelé l'intérêt d'effectuer un prélèvement du matériau lors du mesurage qui pourra être analysé a posteriori dans l'objectif d'attester de la présence effective d'amiante en cas d'analyse dans l'air à 0 fibre d'amiante dénombrée.

Processus mis en œuvre

Un processus est décrit par le matériau concerné, la technique d'intervention et les moyens de protection collective intégrés mis en œuvre (travail à l'humide et/ou captage à la source).

En cas de nombre important de perçages, l'entreprise devra choisir le moyen de protection collective du processus le plus adapté à mettre en œuvre (piégeage à l'aide de poche de gel, travail à l'humide et aspiration à la source).

Pour cette situation, trois processus ont été mis en œuvre :

- [Processus A](#) : Perçage de peinture/enduit intérieur avec poches de gel hydrique (55%).
- [Processus B](#) : Perçage peinture/enduit intérieur avec travail à l'humide et aspiration à la source (25%).
- [Processus C](#) : Perçage de peinture/enduit intérieur avec aspiration à la source seule (15%).

Une situation de travail a fait l'objet d'une intervention de perçage peinture/enduit intérieur sans MPC (5%, 1 seul chantier) qui ne fera pas l'objet de préconisation car la mise en œuvre de MPC est obligatoire.

Préconisations générales

Dans le cas de travaux en site occupé, il est recommandé à l'entreprise de demander au donneur d'ordre d'informer les occupants des locaux et d'interdire l'accès à la « zone amiante » à toute personne étrangère au chantier en la signalant et en la balisant.

Préconisations par processus

Processus A : Perçage de peinture/enduit intérieur avec poches de gel hydrique

Technique	Moyen de protection collective mis en œuvre	Nombre de résultats	Concentration C en f/L	Valeur de référence (Percentile 95 en f/L)	Niveau d'empoussièremment
Perçage	Poche de gel hydrique	11	$2,9 \leq C \leq 7,69$	5,8	Niveau 1

La poche de gel est une protection collective inhérente à la technique d'intervention. Le type de poche de gel doit être adapté au support sur lequel elle doit être positionnée (adhérence différente). Son utilisation permet de piéger les fibres dans le gel contenu dans la poche au moment du perçage et de réduire le risque d'exposition des travailleurs. Les poches de gel sont à usage unique.



Préconisations d'intervention :

- S'équiper des EPI : combinaison de type 5 et gants étanches à usage unique, sur-chaussures ou bottes décontaminables, protection respiratoire : il est préconisé de porter *a minima* un demi-masque équipé de filtres ou de cartouches P3.
L'abaissement du niveau de protection respiratoire relève du résultat de l'évaluation des risques de l'entreprise. Il convient de rappeler que le demi-masque à usage unique FFP3 est limité aux interventions de moins de 15 minutes, une seule fois par jour.
- Protéger les surfaces à proximité à l'aide de film polyane.
- Préparer la surface concernée par le perçage en la nettoyant à l'aide d'une lingette hydro alcoolique (dégraissante) permettant d'assurer une meilleure adhérence de la poche de gel sur son support.
- Utiliser une perceuse à vitesse lente pour éviter les éclaboussures (la mèche devra être en rotation avant le contact avec la poche de gel).

- Les outils utilisés doivent être nettoyés à la suite de l'intervention. Dans le cas où ils ne seraient pas décontaminables, ces outils sont dédiés aux interventions sur matériaux amiantés et conditionnés dans un emballage étanche.
- Après le perçage, nettoyer la mèche de la perceuse à l'aide d'une lingette humide.
- Après l'intervention, nettoyer les surfaces à l'aide de lingettes humides et replier délicatement le film de protection sur lui-même.
- Placer les lingettes humides contaminées dans un sac déchet étiqueté « amiante ».
- Décontamination des travailleurs et du matériel :
 - Une procédure de décontamination du matériel utilisé est mise en œuvre à la fin de chaque intervention (aspiration à l'aide d'un aspirateur avec filtre THE et essuyage à l'aide de lingettes humides).
 - Une procédure de décontamination des travailleurs est mise en œuvre sur une aire dédiée et protégée à l'aide d'un film polyane à proximité de la zone d'intervention. La procédure comprend une aspiration de la combinaison à l'aide d'un aspirateur avec filtre THE et le mouillage par pulvérisation d'un agent mouillant ou d'eau. Le déshabillage s'effectue en roulant la combinaison sur elle-même vers l'extérieur (« en peau de lapin ») pour maintenir les fibres à l'intérieur. Une douche d'hygiène est également prévue.
 - Le nettoyage et la décontamination des appareils de protection respiratoire doivent également être réalisés avant leur rangement dans leurs boîtes de rangement dédiées, propres et sèches.
- Placer les déchets d'EPI et consommables de chantiers (films polyanes contaminés) dans un sac déchets étanche étiqueté « amiante ». Eliminer tous les déchets dans une filière autorisée.

Processus B : Perçage de peinture/enduit intérieur avec dispositif de captage à la source relié à un aspirateur avec filtre THE couplé au travail à l'humide



Actuellement le seuil des 10 résultats pour ce processus n'est pas atteint. Ces résultats sont donnés à titre indicatif. La réalisation de mesures supplémentaires permettra de fiabiliser ces données et les premières préconisations associées.

Technique	Moyen de protection collective mis en œuvre	Nombre de résultats	Concentration C en f/L	Niveau d'empoussièrement
Perçage	Aspiration à la source et travail à l'humide	5	$2,9 \leq C \leq 6$	Nombre de valeurs exploitables insuffisant pour classement

Le captage à la source à l'aide d'un aspirateur THE relié à un embout d'aspiration de type « Perstou® » ou équivalent est un moyen de protection collective inhérente à la technique d'intervention. Il permet de capter les fibres générées par le perçage et de réduire l'exposition des travailleurs aux fibres d'amiante. Son utilisation doit être parfaitement maîtrisée pour garantir son efficacité (maintien de

l'embout au droit du perçage, entretien pour éviter le colmatage des résidus à l'entrée du tuyau). La protection collective du processus est complétée par une humidification préalable du matériau.

Préconisations d'intervention :

- S'équiper des EPI : combinaison de type 5 et gants étanches à usage unique, sur-chaussures ou bottes décontaminables. Les protections respiratoires seront à adapter selon le retour d'expérience de l'entreprise. Dans l'attente d'obtenir des résultats en nombre suffisant, il est préconisé de porter *a minima* un masque complet avec ventilation assistée de type TM3P.
- Protéger les surfaces à proximité à l'aide de film polyane.
- Les outils utilisés doivent être nettoyés à la suite de l'intervention. Dans le cas où ils ne seraient pas décontaminables, ces outils sont dédiés aux interventions sur matériaux amiantés et conditionnés dans un emballage étanche.
- Utiliser un outil doté d'un système de captage intégré ou accompagné d'un dispositif de captage à la source équipé d'un embout d'aspiration.
- Pulvériser de l'eau additionnée d'un agent mouillant à l'endroit devant être percé.
- Plaquer l'embout de l'aspirateur sur la surface à percer.
- Effectuer le perçage au travers de l'embout avec l'aspiration à la source en fonctionnement.
- Après le perçage, nettoyer à l'aide d'une lingette l'embout de l'aspirateur afin d'éviter son colmatage avec les résidus de poussières mouillées et la mèche de la perceuse.
- Après l'intervention, aspirer chaque trou ainsi que la zone avec un aspirateur avec filtre THE sans embout d'aspiration, nettoyer les surfaces avec une lingette humide et replier délicatement le film polyane sur lui-même.
- Eliminer les lingettes humides contaminées dans un sac déchets étiqueté « amiante » au fur et à mesure de l'intervention.
- Une procédure de décontamination du matériel utilisé est mise en œuvre à la fin de chaque intervention (aspiration à l'aide d'un aspirateur avec filtre THE et essuyage à l'aide de lingettes humides).
- La procédure de décontamination des travailleurs sera à adapter selon le retour d'expérience de l'entreprise.
- Placer les déchets d'EPI et consommables de chantiers (films polyanes contaminés) dans un sac étanche étiqueté « amiante ». Eliminer tous les déchets dans une filière autorisée.



Processus C : Perçage de peinture/enduit intérieur avec dispositif de captage à la source relié à un aspirateur avec filtre THE



Actuellement le seuil des 10 résultats pour ce processus n'est pas atteint. Ces résultats sont donnés à titre indicatif. La réalisation de mesures supplémentaires permettra de fiabiliser ces données et les premières préconisations associées.

Technique	Moyen de protection collective mis en œuvre	Nombre de résultats	Concentration C en f/L	Niveau d'empoussièrement
Perçage	Aspiration à la source	3	$2,98 \leq C \leq 7,7$	Nombre de valeurs exploitables insuffisant pour classement

Le captage à la source à l'aide d'un aspirateur THE relié à un embout d'aspiration de type « Perstou® » ou équivalent est un moyen de protection collective inhérente à la technique d'intervention. Il permet de capter les fibres générées par le perçage et de réduire l'exposition des travailleurs aux fibres d'amiante. Son utilisation doit être parfaitement maîtrisée pour garantir son efficacité (maintien de l'embout au droit du perçage, entretien pour éviter le colmatage des résidus à l'entrée du tuyau).



L'absence d'humidification entraînant la mise en œuvre de ce processus avec aspiration à la source seule devra être dûment justifiée (par exemple : travail à l'humide proscrit en raison de l'impossibilité technique de couper les énergies électriques).

Préconisations d'intervention :

- S'équiper des EPI : combinaison de type 5 et gants étanches à usage unique, sur-chausses ou bottes décontaminables. Les protections respiratoires seront à adapter selon le retour d'expérience de l'entreprise. Dans l'attente d'obtenir des résultats en nombre suffisant, il est préconisé de porter *a minima* un masque complet avec ventilation assistée de type TM3P.
- Protéger les surfaces à proximité à l'aide de film polyane.
- Les outils utilisés doivent être nettoyés à la suite de l'intervention. Dans le cas où ils ne seraient pas décontaminables, ces outils sont dédiés aux interventions sur matériaux amiantés et conditionnés dans un emballage étanche.
- Utiliser un outil doté d'un système de captage intégré ou accompagné d'un dispositif de captage à la source équipé d'un embout d'aspiration.
- Plaquer l'embout de l'aspirateur sur la surface à percer.

- Effectuer le perçage au travers de l'embout avec l'aspiration à la source en fonctionnement.
- Après le perçage, nettoyer la mèche de la perceuse.
- Après l'intervention, aspirer chaque trou ainsi que la zone avec un aspirateur avec filtre THE sans embout d'aspiration, et si les contraintes techniques ne l'interdisent pas, nettoyer les surfaces avec une lingette humide et replier délicatement le film polyane sur lui-même.
- Eliminer les lingettes humides contaminées dans un sac déchets étiqueté « amiante » au fur et à mesure de l'intervention.
- Une procédure de décontamination du matériel utilisé est mise en œuvre à la fin de chaque intervention (aspiration à l'aide d'un aspirateur avec filtre THE et essuyage à l'aide de lingettes humides).
- La procédure de décontamination des travailleurs sera à adapter selon le retour d'expérience de l'entreprise.
- Placer les déchets d'EPI et consommables de chantiers (films polyanes contaminés) dans un sac étanche étiqueté « amiante ». Eliminer tous les déchets dans une filière autorisée.